BULLETIN | 80 | 02
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE | FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

35 **Franck WOJAN**
Quand numismatique rime avec botanique : de quoi la couronne végétale qui entoure le monogramme du koinon achaien est-elle faite ?

40 **Michel AMANDRY**
Sinope, Marc Aurèle César et un problème de date

44 **André DESSAINT, Michel DHÉNIN, Philippe SCHIESSER**
Obole… et denier de Senlis du règne de Charles le Chauve « inédits ou presque »

CORRESPONDANCE

47 **Jean-Claude CAMUS**
Marques secrètes de reconnaissance des premiers billets de la Banque de France

SOCIÉTÉ

54 Compte rendu de la séance du 1er février 2025

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 08 MARS 2025 - 14h00 - BnF Richelieu, salle Émilie du Châtelet (Assemblée Générale)
SAMEDI 05 AVRIL 2025 - 14h00 - BnF Richelieu, salle Émilie du Châtelet
SAMEDI 03 MAI 2025 - 14h00 - BnF Richelieu, salle Émilie du Châtelet

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société française de Numismatique (*reconnue d'utilité publique)*
Au Département des Monnaies, médailles et antiques Bibliothèque nationale de France,
58 rue de Richelieu, 75002 Paris
https://www.sfnumismatique.org | secretariat@sfnumismatique.org

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication — Antony HOSTEIN
Secrétaire de rédaction — Camille BOSSAVIT (bsfn@sfnumismatique.org)

Mise en page et infographie — Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet

Tarifs adoptés par le Conseil d'administration du 03/02/2023 et votés à l'Assemblée générale du 04/03/2023

En euros € - TTC	**Cotisation annuelle, yc *RN****	**Abonnement au *BSFN***	**Frais de port**	**Total**
Membre correspondant France	30	30		**60**
Membre correspondant étranger***	40	30	10	**80**
Membre titulaire	40	30		**70**
Institutionnels et membres assimilés France	50	50		**100**
Institutionnels et membres assimilés étranger***	50	50	sur facture	**100**
Étudiants**	0	30		**30**
Non membres de la SFN - Abonnés France (Pas de *RN*) - Abonnés étranger*** (Pas de *RN*)	–	50		**50**
Prix au numéro du *BSFN****				**6**
Prix au numéro de la *Revue numismatique****	Demander au Secrétaire général si le numéro est encore disponible			**70**

* Déductible de l'impôt des personnes physiques des résidents français
** De moins de 28 ans et sur justificatif
*** Hors frais de port et de dédouanement

Compte bancaire — BRED Paris Bourse
Code BIC — BRED FRPPXXX
N° IBAN — FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros et impérativement payables sur une banque installée en France.

9 770037 934005

André DESSAINT*, Michel DHÉNIN**, Philippe SCHIESSER***

Obole… et denier de Senlis du règne de Charles le Chauve « inédits ou presque »[1]

En septembre 2008, dans une communication à notre Société sur le monnayage palatin de Lothaire, Michel Dhénin fit fort discrètement allusion à une obole de Senlis de Charles le Chauve :

> « On ne connaissait d'ailleurs pas de monnaie de Senlis de cette période jusqu'à ce dernier mois, où est apparue une obole au type GDR (voir le site du Monnaies Club du Beauvaisis animé par A. Dessaint : http://numisclub.beauvais.free.fr/obolsenlis.htm) »[2].

Citer une monnaie d'après le site numismatique d'un club, comme d'après le bulletin d'une société savante, semble normal et utile[3]. Cependant si on a besoin ensuite de citer cette monnaie dans une étude plus générale, il est préférable de renvoyer à une publication papier plutôt qu'à un site qui peut être modifié, s'interrompre, etc… Est-ce que les rédacteurs du *Survey of Numismatic Research* prennent en compte ce qui est ainsi publié sur internet ? Et la petite mention dans le *BSFN* de septembre 2008 ne comprend ni description, ni photographie et ne peut prétendre être une publication digne de ce nom.

Fort heureusement, cette monnaie était entre de bonnes mains et il fut, dès cette époque, décidé de la publier sur papier… En une occasion « prochaine », laquelle s'est fait quelque peu attendre, les auteurs ayant consacré leurs efforts (séparés ou conjoints) à d'autres sujets entre temps.

Le poids (0,71 g) et le diamètre (16 mm) de cette monnaie sont ceux d'une obole (figure 1). En voici la description :

D/ +GRATIA D-I REX. Autour d'un monogramme carolin (KRLS).

R/ +SILVANECTIS CI. Autour d'une croix.

Figure 1 - Obole de Senlis du règne de Charles le Chauve (collection Ph. Schiesser ; 0,71 g ; 16 mm ; 9 h).

L'attribution à l'atelier de Senlis est certaine. Des monnaies de Senlis mérovingiennes sont connues : des *tremisses* et des deniers lui sont attribués. Des monnaies carolingiennes sont également connues : un (demi) denier d'Eudes (887-898)[4] et des

* andre.dessaint@orange.fr
** Conservateur honoraire de la BnF, MMA ; michel.dhenin@gmail.com
*** Ancien président de la SENA, membre de la SFN ; numismate@yahoo.fr

1. Il nous a semblé préférable de faire une publication pérenne car la durée des sites et des pages internet ne nous semble pas assurée sur le long terme (la référence internet donnée est la dernière au 18/01/2025, mais elle a déjà changé deux fois).
2. Dhénin 2008, p. 150.
3. Dhénin 2008, p. 150 ; Foucray 2018, p. 342, n. 31 ; Foucray *et al.* 2018, p. 139, n. 12.
4. Maupin, Dhénin 2003 = Depeyrot 2017, p. 541, nº 914B.

monnaies de Charles le Simple (898-922)[5], ainsi que des monnayages de Hugues le Grand (936-956) ou de Hugues Capet avant son élection (956-987)[6], des monnayages épiscopaux (vers 987-1031)[7] et des monnaies capétiennes d'Henri Ier (1031-1060)[8], de Philippe Ier (1060-1108) [9], de Louis VI (1108-1137) et de Louis VII (1137-1180). Si les monnaies capétiennes portent SINELECTIS ou des déformations, les monnaies antérieures (à l'exception des deniers mérovingiens, dont l'attribution n'est pas certaine) portent SILVANECTIS.

L'attribution à Charles le Chauve de cette obole au type GRATIA D-I REX (GDR), dit aussi « de l'édit de Pîtres », ne semble guère susciter de doutes : le monogramme comporte bien un K et le style de gravure n'est pas celui des monnaies tardives du type GDR, attribuables au règne de Charles le Simple. On peut donc dater cette obole de la période 864-875. À partir de 864, Charles le Chauve retient prisonnier à Senlis le roi d'Aquitaine Pépin II ; il est présent à Senlis à la Noël 865 et y signe des chartes en 866 et 868 ; puis, en 870, Charles le Chauve y retient prisonnier l'évêque de Laon, Hincmar. Il est donc tout-à-fait logique qu'il y ait frappé monnaie pendant cette période. Les oboles ont rarement été frappées sans que des deniers le soient. Il est donc probable que le denier au type de l'obole présentée ici soit un jour retrouvé.

Addendum

À la suite de cette communication, M. Bruno Foucray a eu l'amabilité de nous signaler que l'existence du denier de Charles le Chauve de Senlis était déjà connue... En effet, il a été fait mention d'un denier de Senlis de Charles le Chauve (avec photographie ; figure 2) sur un autre site internet[10]. Cela nous confirme dans l'idée qu'il est nécessaire de faire une publication papier de ces exemplaires. Nous remercions M. Simon Coupland, qui a révélé l'existence de ce denier aux animateurs de ce site, et M. Didier Gagnant[11] d'avoir eu la générosité scientifique de nous autoriser à le publier dans le *Bulletin* de notre Société.

D/ +GRATIA D-I REX. Autour d'un monogramme carolin (KRLS) rétrograde (figure 3).
R/ +SILANECTIS CI. Autour d'une croix.

Figure 2 - Denier de Charles le Chauve de Senlis (collection privée ; 1,9 g ; 22 mm ; 9 h).

5. Depeyrot 2017, p. 541, nos 915-916.
6. Foucray 2018, p. 343-344.
7. Foucray 2018, p. 344.
8. Foucray 2018, p. 344.
9. Foucray 2018, p. 344.
10. http://oiseateliersmonnaie.free.fr/senlis.htm
11. Animateur d'un groupe « MONNAIES CAROLINGIENNES ET FÉODALES. Identifications, Partages » sur Facebook (https://www.facebook.com/groups/374137609442083).

Figure 3 - Monogramme en miroir et tourné à 180°.

Bibliographie

Depeyrot 2017 : G. Depeyrot, *Le numéraire carolingien. Corpus des monnaies*, 4e édition augmentée, Moneta, 198, Wetteren, 2017.

Dhénin 2008 : M. Dhénin, Hypothèses sur l'attribution des deniers de Lothaire (954-986) à la légende PALATINA MONE, *BSFN*, 63-07, 2008, p. 147-151.

Foucray *et al.* 2018 : Br. Foucray, M. Bompaire, J.-Y. Kind, Le trésor de Cuts (Oise). Monnaies et circulation monétaire autour de l'an Mil dans le royaume de France sous Hugues Capet et Robert II le Pieux, dans *Trésors monétaires. XXVII, Monnayages de Francie, des derniers Carolingiens aux premiers Capétien*s, Fr. Duyrat (textes édités par), BnF, DDMA, Paris, 2018, p. 129-182.

Foucray 2018 : Br. Foucray, Catalogue des monnaies royales et féodales de Francie des derniers Carolingiens aux premiers Capétiens (936-1108), dans *Trésors monétaires. XXVII, Monnayages de Francie, des derniers Carolingiens aux premiers Capétiens*, Fr. Duyrat (textes édités par), BnF, DDMA, Paris, 2018, p. 329-373.

Maupin, Dhénin 2003 : R. Maupin, M. Dhénin, Un denier d'Eudes, roi de France, frappé à Senlis, *BSFN*, 58-05, 2003, p. 83-86.